



Communauté de  
Communes du  
Pays de LUMBRES

En 2013, la Communauté de Communes  
du Pays de Lumbres doit modifier  
son service de collecte des déchets.

## Pourquoi changer ?

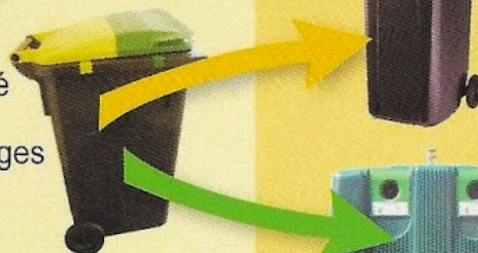
- 1 Les bacs de tri actuels ne sont plus fabriqués.
- 2 Les présents camions bennes sont en fin de vie et ne seront plus disponibles.
- 3 Pour le verre, le coût de collecte est trop élevé par rapport au volume ramassé.
- 4 Il est nécessaire de freiner la hausse des coûts du service.

## Quelles seront les nouvelles consignes de tri ?

Aujourd'hui

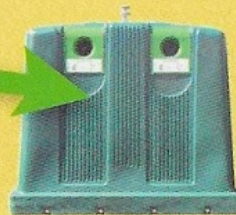
Demain

Votre bac  
compartimenté  
pour le verre  
et les emballages  
ménagers



1 nouveau bac à couvercle jaune,  
sans compartiment pour les emballages  
ménagers et les journaux magazines.  
Collecté tous les 15 jours.

De nouvelles colonnes pour le verre.  
Le verre n'étant plus collecté en  
porte à porte.



Vos sacs  
poubelles



1 composteur individuel.  
Pour vos déchets organiques  
(sur la base du volontariat  
et sur participation financière).



1 nouveau bac à couvercle gris,  
pour les ordures ménagères.  
Collecté toutes les semaines.



## Et ce changement, c'est pour quand ?

- Tous ces changements seront opérationnels au **1er juin 2013**.
- Les nouveaux bacs seront distribués, chez vous, entre avril et le 15 mai 2013.

Merci de votre compréhension,  
Le Président